

COMPTE-RENDU Instance de Proximité « Information & Sports »

9 février 2026

Étaient présents :

Direction : Frédéric Debains (RH, Président de l'instance), Maria Bivic (Dialogue Social), Philippe Corbé, directeur de l'information, Muriel Bajard (responsable RH de la DRM et du Secrétariat général de l'Information).

Représentants de proximité : Ben Barnier (FO), Kamel Founas (CGC), Christophe Kenck (FO) Cécile Laronce (CGT), Valérie Verduron (CFDT).

INFORMATION DSQVT

Annabelle Laurin informe les RP de la mise en place d'un nouveau fonctionnement pour les psychologues du travail : le contrat entre FTV et Qualisocial depuis janvier 2026 doit permettre de créer une plateforme de prise de RDV avec des créneaux élargis. Et 2 lignes d'écoute sont mises en place 24h/24 et 7J/7 :

- pour les salariés au 0805 384 772
- pour les managers, les RH et les élus du personnel au 0805 388 006

Les salariés déjà en relation avec des psychologues de l'ancien cabinet ACCA pourront terminer leurs suivis avec leurs précédents interlocuteurs et une passation aura lieu si besoin entre les psychologues et les salariés concernés.

Première rencontre avec Philippe Corbé, directeur de l'information de France Télévisions :

Il affirme sa volonté de défendre les valeurs du service public. Il rencontre les différents services avant de proposer une ligne stratégique. Et il s'engage à venir répondre en IP aux questions que les salariés et les RP lui poseront.

Franceinfo.fr

1 : Nouvelle direction, nouvelle ambition numérique ?

L'arrivée d'un nouveau directeur de l'information doit s'accompagner d'un virage vers les réseaux sociaux. L'écriture journalistique réseaux est une écriture à part entière. Les vidéos réseaux et TV ne sont pas les mêmes (vertical VS horizontal). En aucun cas, les vidéos réseaux ne sauraient un recyclage des tournages TV. Le texte qui accompagne ces vidéos n'est pas celui qui accompagnerait un sujet JT classique.

- Quels salariés seront concernés par ces nouvelles missions : ceux du numérique, France info TV, rédaction nationale ?
- Quels outils seront mis à leur disposition pour ce faire ?
- Les journalistes seront-ils formés à ces nouveaux usages et nouveaux formats ?
- Ce virage entraînera-t-il une réduction des demandes pour l'antenne (France info TV, France 2, réseaux France 3) ?
- Cette surcharge de travail sera-t-elle compensée par une prime par celles et ceux qui seront volontaires pour produire des contenus réseaux en plus du contenu en 16/9^e ?

La direction répond qu'il n'y a pas que le format vertical : les autres formats peuvent être « verticalisés » comme cela est fait sur le compte du 20h qui a 21,5 millions de vues sur Instagram et Tiktok. La production de vidéos « natives » vient compléter l'offre depuis 2025. Les journalistes intéressés par ces vidéos peuvent en produire sur la base du volontariat et peuvent suivre une formation FTV Université pour l'écriture, le rythme et le cadrage spécifiques à ces vidéos. Les sujets sont tournés avec un smartphone en plus du tournage qu'ils ont à réaliser.

Il n'y a pas de prime pour cette activité supplémentaire.

Les RP reviendront sur cette question dans les prochaines IP afin de préciser les conditions de montage de ces vidéos (qui s'en occupe ? Quelle signature pour ces sujets ?)

2 : SOS numérique !

Le départ des articles web de France 3 régions (aujourd'hui hébergés sur franceinfo.fr, géré par France Télévisions) vers la plateforme ICI (gérée par Radio France), est prévu en septembre. Depuis des mois, la direction de l'info et du groupe est alertée par les équipes chargées du suivi de l'audience, et les élus, sur les conséquences de cette migration sur les audiences du site franceinfo.fr : le scénario le plus probable prévu par une récente note interne table sur une perte de 10 à 25% de l'audience SEO (c'est-à-dire qui nous vient des moteurs de recherche, qui représente aujourd'hui 70% de l'audience totale) du site franceinfo.fr une fois qu'il sera déplumé de l'info régionale. Mais cette perte pourrait aller jusqu'à 40% de l'audience SEO !

Jusqu'à il y a quelques mois, franceinfo.fr était le premier site d'info en France. Un changement d'url il y a quelques mois, a, comme c'était prévisible, fait s'effondrer l'audience (puisque le site est moins bien reconnu par Google). Malgré une légère remontée ensuite, la plateforme n'était plus que 6e au classement ACPM en janvier. Avec la migration des contenus France 3 Régions sur la plateforme ICI, franceinfo.fr perdrat environ 3 millions de lecteurs quotidiens, soit un tiers de son lectorat, et plus de 50% de son nombre d'articles quotidiens. Résultat : le site devrait dégringoler à la 10e place des sites d'actu. Le tout, prévient cette note, sans que l'audience ne soit nécessairement reportée sur ICI.

En clair : aujourd'hui, on a un cheval de course, qui expose la production journalistique de tout France Télévisions (rédaction nationale TV et numérique, sports, outre-mer, régions, magazines...). Demain, on aura deux canassons.

- Quels sont les arguments de la direction de France Télévisions pour défendre ce projet ?
- Est-ce que ce classement (10e place) reflète l'ambition éditoriale de la direction pour le site de France Télévisions ?
- Si tel n'est pas le cas, que compte-t-elle faire pour y remédier ?

La direction indique que les groupes France Télévisions et Radio France ont lancé le 6 janvier une nouvelle offre repensée plus proche des territoires sur la marque ICI. Cela correspond à une montée en puissance de la plateforme qui correspond aux attentes de la tutelle. France Bleu.fr devient Ici.fr et l'ensemble des comptes régionaux seront mis sur cette plateforme en septembre.

Cette bascule va engendrer une baisse des audiences de Franceinfo.fr qui devra transformer son offre mais l'ambition reste entière pour la marque France info. Il faudra d'une part développer les vidéos natives verticales et une refonte des longs formats de 7 minutes et plus, avec des vignettes qui engagent les utilisateurs.

Il faudra une collaboration plus étroite entre le numérique et la rédaction nationale.

La direction ne prévoit pas de création de postes à Franceinfo.fr pour pallier la couverture

des actualités qui était effectuée par le réseau de F3 et qui bascule vers Ici.

Peut-être des redéploiements...

Les RP ne comprennent pas comment la direction peut assumer la perte d'audience de la plateforme Franceinfo.fr

France info TV

3 : Sujets France Info TV et Vaise pour les régions

Combien de sujets France info TV et F3 Vaise ont-ils diffusé dans la partie nationale du 12/13 et 19/20 en régions depuis l'arrêt d'IV3 le 26 janvier ?

L'offre nationale pour les régions est toujours de 8 minutes lancements compris midi et soir. Avec 3 sujets, des plateaux et des OFFS. Des sujets (1 ou 2) sont fabriqués par Vaise. Les autres sujets sont des rediffusions de sujets du 20h et de France info TV.

4 : Des contrats au rabais pour les CDD

Pour quelle raison la direction de France Info propose-t-elle à des CDD sous contrat avec FTV SA de passer sous contrat avec la filiale France TV Studio alors que cela constitue un contrat moins disant que leur statut actuel ?

La direction répond qu'il n'y a pas de contrats au rabais. FTV Studio s'aligne sur les éléments de salaire sauf pour les avantages sociaux spécifiques à FTV.

Les RP s'interrogent que les raisons de cette différenciation pour les salariés de France info TV.

5 : Des moyens à géométrie variable

Comment se fait-il que l'on trouve des moyens pour employer des journalistes deskeurs cdd à France info TV pour alimenter les journaux régionaux d'ICI, alors qu'on nous conteste le besoin d'emplois permanents à la chaîne info ?

Il s'agit d'un accompagnement temporaire du lancement de l'information Nationale par Vaise avec des CDD de 4 semaines.

Les RP constatent que Vaise et donc et les régions de F3 diffusent des sujets réalisés par des deskeurs, ce qui ne respectent pas les règles de fabrication et de diffusion de FTV.

6 : Des correspondants low-cost pour une chaîne low-cost

Aux quatre coins du globe, les téléspectateurs du canal 16 voient apparaître de nouveaux visages : notamment à Washington, Berlin, Bruxelles, Jérusalem. Nouveaux visages qui viennent répondre à un besoin essentiel pour une chaîne d'info en continu : assurer les directs et répondre à l'actualité chaude. Missions que les correspondants permanents de France 2 n'ont pas toujours le temps de remplir.

Contrairement aux correspondants permanents, ces journalistes travaillent sous contrat local : sans sécurité de l'emploi y compris en zones dangereuses, sans aucune garantie d'être intégré en cas de retour en France, sans protection ni avantage pour leurs familles, et probablement sans carte de presse française. Ce fonctionnement était au départ ponctuel, une manière de soulager occasionnellement les correspondants permanents. Il est en train de devenir la norme.

Faut-il acter que France info TV fait désormais du low-cost dans les bureaux et dans les lieux qui font l'actualité à l'étranger ?

En plus des conséquences pour ces journalistes en bureaux, les journalistes de France info TV se voient privés d'opportunités à l'étranger. Les équipes se sont battues pour obtenir une vraie crédibilité sur le terrain – crédibilité célébrée lors de la campagne de presse et d'affichage du passage au canal 16 – cette compétence est-elle amenée à disparaître dans la rédaction, remplacée par des auto-entrepreneurs du bout du monde ?

La direction indique que les bureaux de l'étranger fonctionnent depuis longtemps avec 1 ou 2 correspondants permanents et des salariés sous contrat de droit local. Cela n'empêche pas certains journalistes de France info TV de couvrir l'actualité selon les événements à l'étranger.

Les RP constatent qu'il y a moins de tournages réalisés par les journalistes de France info TV à l'étranger et que le recours à des contrats de type local devient une habitude.

Rédaction nationale

7 : Téléphones professionnels : le système D

Plusieurs salariés signalent des difficultés avec les Iphones fournis par l'entreprise. D'une part, il s'agit de modèles souvent anciens ou à faible capacité de traitement. D'autre part, ces téléphones ne sont remplacés que tous les 4 ans. Il apparaît que certaines fonctions entraînent une utilisation particulièrement intensive de ces outils de travail (JRI, grands reporters, reporters, encadrement notamment). Ces téléphones ne permettent pas aux salariés de travailler efficacement (écrans trop petits qui rendent la lecture d'articles, de mails compliqués) et encore moins de produire les contenus (photos/ vidéos) destinés aux réseaux sociaux, bientôt au cœur de l'offre de France Télévisions ?

Résultat : par un souci de compétence et de rigueur professionnelle, de nombreux journalistes achètent des téléphones adaptés à leur travail avec leur argent et utilisent leur téléphone personnel pour s'informer sur le terrain et prendre photos et vidéos qui viendront alimenter les réseaux.

Les salariés de France Télévisions ont-ils vocation à subventionner l'entreprise dans sa transition numérique ?

Il y a du matériel tel que les kits UTS disponibles au magasin si besoin.



france.tv

Les RP insistent sur l'incohérence entre les demandes de la direction pour des tournages en vertical diffusés sur les réseaux sociaux et le matériel inadapté en matière de smartphones.

8 : Fin de ICI : souffrance au travail

Comme on le craignait la fin d'ICI rédaction nationale génère de la souffrance au travail. L'impréparation du reclassement pour ces salariés qui n'ont eu de cesse d'évoluer dans l'entreprise éclate au grand jour. Les postes proposés ne correspondent pas au niveau de qualification des personnes concernées. Déqualification, pertes d'éléments variables de paie, planning tournant. Les salariés se retrouvent malgré eux en situation d'échec. Ils se sentent abandonnés par la direction. Les RP alertent la RH. Ces salariés sont exposés à des risques psychosociaux.

Que compte faire la direction pour reclasser ces salariés ?

Les salariés concernés ont pour la plupart été repositionnés, les autres sont en période de détachement qui pourrait aboutir à un repositionnement pérenne. Si cela n'était pas le cas, d'autres postes leur seraient proposés.

Il y a :

- un détachement sur le poste de RCA préparation nocturne Télématin,
- un détachement sur France info.fr,
- un détachement sur France info TV et maintenant au bureau des régions,
- un détachement sur le poste de responsable d'édition Télématin,
- deux salariés travaillent jusque fin mars pour accompagner le lancement de Vaise,
- un détachement sur le poste d'assistante service des jri.

Un des salariés est en arrêt maladie.

L'objectif est de valider ces détachements temporaires. Mais si cela ne fonctionne pas, d'autres postes seront envisagés.

Les RP soulignent l'importance du suivi de ces salariés qui vivent ces changements avec inquiétude.

9 : CEDAET : quel plan d'action ?

Le cabinet d'expert CEDAET a remis son rapport en octobre dernier. Il concerne le risque grave à la rédaction nationale. Depuis rien n'a changé dans les services, comme si la direction n'avait pas pris la peine de lire les recommandations du rapport de 160 pages. Pourtant en CSE, le 22 octobre dernier les élus ont demandé que leur soit présenté dès que possible un plan d'action dont la mise en œuvre fera l'objet d'un point régulier en CSSCT et si cela est nécessaire en CSE. 160 pages, qui ne laissent pas indifférents les députés de la commission d'enquête sur l'audiovisuel public. Les risques psychosociaux décrits dans le rapport les ont poussés à auditionner, jeudi dernier pendant une heure et demie, les experts de CEDAET.

La direction va-t-elle enfin se décider à mettre en place un plan d'actions en respectant les recommandations des élus issues du rapport ?

Le nouveau directeur de l'information va prendre connaissance du rapport du CEDAET et envisage de prendre des mesures d'ici fin avril.

10 : Télématin : il manque un chef d'édition !

À Télématin, la direction a rêvé d'un salarié 2 en 1, mais sur la longueur cela ne tient pas. Particulièrement sur la fabrication de ces JT matinaux, où le travail est intense. Parmi les salariés les plus exposés au stress le responsable d'édition qui gère une charge de travail monstrueuse. Pourquoi ? Parce que dans l'équipe il n'existe aucun chef d'édition. Un cas de figure impensable au 13H ou au 20H.

Sur Télématin, le responsable d'édition doit faire les conducteurs de 5 éditions, puis aller en régie pour chaque JT. Il gère aussi la création des coquilles dont la procédure est complexe, à cela s'ajoute l'interaction avec France info TV , et la prod.

Les RP le disent avec force : il manque un chef d'édition à Télématin. Que compte faire la direction pour répondre à notre alerte sur les conditions de travail du responsable d'édition de Télématin ?

La direction répond que Télématin travaille depuis des années avec un responsable d'édition sans chef d'édition en semaine comme en WE sans que cela ne pose de problèmes de fonctionnement.

Les RP rappellent qu'il y avait auparavant un responsable d'édition ET un assistant d'édition. De plus, la charge de travail sur Télématin a beaucoup augmenté avec les échanges entre Télématin et France info TV et entre la partie actu et la production. Ils demandent de reconsidérer la nécessité de renforcer l'équipe de l'édition de Télématin.

11 : Régies automatisées : réduction des effectifs ?

Les évolutions structurelles des régies du Siège équipées d'automates de production, annoncées dans le projet Genesys ne sont pas neutres pour les métiers de l'édition (rééditeur en chef, rééditeur en chef adjoint, responsable d'édition, chef d'édition, chargé d'édition et assistant d'édition et/ou de production), et ce ne sont peut-être pas les seuls (ex : le fonctionnement du PC info, de la médiathèque, du montage actu, de l'infographie). L'impact de la refonte des régies et plateaux va très probablement également être important sur le fonctionnement des rédactions.

La direction peut-elle nous dire comment elle envisage les évolutions fonctionnelles et organisationnelles de la rédaction nationale ?

(Pour rappel, la suppression par JT d'une vacation au son, chez les OPV, et les machinistes pour le journal de PIDF, qui sera mise en œuvre à partir de la semaine du 2 février acte déjà une perte de capacité d'adaptation aux éventuelles demandes.

Le passage de 19 à 8 techniciens en tout et pour tout en plateau, avec en plus l'emploi de nombreux automates qui impliquent un fonctionnement établi. En cas de défaillance des nouveaux outils il y aura forcément moins de marge de manœuvre.)

Pas de réponse de la direction.

Les RP reporseront ces questions dans les IP à venir.

12 : Mixage 20h : les mixeurs ne sont pas des robots

Les mixeurs sont sous pression et ils tiennent à le faire savoir aux équipes du 20H. Les tâches s'accumulent juste avant l'antenne, parfois il faut jongler avec trois reportages en même temps avec les V1, V2... Alors que certains sujets auraient pu être validés dès 17h30, c'est à la dernière minute qu'ils arrivent au mixage parfois avec des traductions.

Les mixeurs pointent un manque d'anticipation, qui en cas de problème technique met en danger l'antenne. Pourquoi ne pas faire comme chez les concurrents : nommer un responsable qui répartit les sujets du 20h sur les trois mixages.

Et encore une fois dès qu'un sujet peut être validé inutile d'attendre le dernier moment pour passer au mixage.

Pas de réponse de la direction.

Les RP reporseront cette question dans les prochaines IP, et demandent un effort de la part de l'encadrement des JT ;

13 : Location de voiture : des conditions dégradées

Un exemple parmi tant d'autres. En gare TGV de Lille Europe, les agences de location de voitures ça ne manque pas. Elles sont à l'étage, très accessibles par l'escalator, toutes à coté les unes des autres. C'est pratique. Sauf qu'American Express nous envoie plus loin, chez Enterprise. Pour s'y rendre il faut sortir de la gare, emprunter des escaliers, puis traverser une esplanade, tourner à droite, prendre une rampe. Une perte de temps manifeste. Une fois dans l'agence, American express et Enterprise sont pris en flagrant délit d'inexécution contractuelle. Par mail ils promettent aux 3 salariés de FTV une Peugeot 308, et à l'arrivée chez le loueur c'est une Clio qui attend l'équipe ! Et ils s'entendent dire « estimez-vous heureux d'avoir une voiture, si vous voulez la Peugeot, faut attendre elle n'est pas rentrée et le réservoir d'essence est à sec. »

Pour rappel, quand une équipe se déplace, les salariés sont chargés. En plus de leurs bagages, ils portent le matériel, dont une housse de pied sans roulette, parfois sous la pluie.

Nous souhaitons que les salariés soient mieux traités pour ne pas arriver exténués sur les lieux de tournage. Le service des missions peut-il faire l'effort de louer les véhicules dans des agences qui respectent les contrats ?

Le service mission a en charge de faire l'effort de réserver des véhicules avec les loueurs sous contrat avec FTV dans le respect des appels d'offre de service public.

S'il y a une non-exécution du contrat, les salariés doivent le signaler au service des missions avec la date, le nom du conducteur, la mission pour qu'une réclamation soit possible.

Les RP remarquent que le choix des loueurs devrait être plus adapté à la réalité du terrain au moment des appels d'offre, voire de différencier les loueurs sous contrat selon les sites.

14 : Location de voiture : ce n'est pas aux salariés de souscrire le contrat

Attention aux missions dans les départements du nord de la France où Europcar est en situation de quasi-monopole dans les gares. Comme FTV ne travaille plus avec Europcar, le service des missions demande régulièrement aux salariés de souscrire eux-mêmes les contrats.

Or en cas d'accident ou de vol du véhicule, même avec toutes les assurances complémentaires, c'est au salarié de contacter les organismes concernés pour faire marcher les garanties complémentaires comme le rachat de franchise par exemple.

Les RP demandent que ces demandes cessent, et que FTV souscrive un contrat d'assurance pour couvrir les salariés utilisant des voitures de location pour les déplacements professionnels.

La direction reviendra vers les RP pour la question de l'assurance avec des réponses du service juridique.

15 : Missions : transport et hébergement

Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + France info TV et .fr) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été prises en charge par leurs directions respectives ? Pour quelles raisons ?

Il n'y en a pas eu.

16 : Montage réalisé par un ou une JRI

Quels sont les reportages pour France 2 + France 3 + FranceInfo.tv, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquels un ou une JRI a réalisé un montage ? La direction peut-elle répondre de façon sincère à ces deux questions ?

Il n'y en a pas eu.

17 : Images en stock : comment ne pas tromper les téléspectateurs ? (Droit de suite)

Régulièrement, des sujets sont réalisés avec des images provenant de banques d'images : Envato, Adobe Shot ou Shutterstock. Ces banques d'images font parfois appel à des comédiens. Ce qui n'a rien à voir avec des images réalisées par les équipes de France Télévisions. En attendant de parler de ce sujet lors de la prochaine réunion de la commission déontologie, ne serait-il pas pertinent d'en informer les téléspectateurs ? En indiquant que ce sont des illustrations et en mentionnant dans les incrustations le nom de la société pourvoyeuse d'images ?

Lors de la dernière instance de proximité de janvier, la direction a déclaré découvrir le sujet, et souhaitait en parler avec les salariés de la médiathèque. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les images d'illustration d'agences telles qu'Adobe Shot, Getty ou Envato sont utilisées depuis des années pour des infographies, des animations ou des sujets. Il s'agit souvent d'illustrations de paysages, de bâtiments, de séquences prétextes pour des thèmes sensibles. Cela se fait dans le respect du droit à l'image et des risques juridiques.

18 : Salariés d'IV3 : droit de suite

Comme nous l'avons fait lors de précédentes instances, pouvez-vous nous indiquer quels sont les salariés qui cherche encore un autre poste depuis l'arrêt d'IV3 ?

Voir question 8.

19 : Correspondants France 2

- Est-il possible de faire un point sur l'organisation du service des régions ?
- Combien d'adjoints travaillent-ils désormais dans le service de façon pérenne et occasionnels ?
- Quel seront les missions des coordinateurs qui ont rejoint le service et le rôle de la nouvelle « rechercheuse » récemment recrutée en CDD ?

Poitiers : capitale du 13h ? Les élus attirent une nouvelle fois votre attention sur la situation du bureau de Poitiers, qui ne fonctionne toujours qu'avec une seule équipe, au lieu de deux dans les autres bureaux (sauf Marseille avec 3 équipes).

Exemple du 29 janvier avec les sujets 13h et 20h diffusés :

- L'équipe d'astreinte de Poitiers a fait un tournage dans le Maine et Loire pour le 13h et 20h,
- L'équipe de Bordeaux, faute de disponibilité de l'équipe de Poitiers, a tourné dans la région de Cognac pour le 13h, zone de Poitiers. Ce qui enlève un moyen de tournage au bureau de Bordeaux,
- L'équipe de Toulouse est partie pour le 20h à Brive, toujours zone de Poitiers.
- À quand une 2^{ème} équipe ?

Les contraintes budgétaires ne peuvent pas être le seul argument avancé par la direction. D'autant que le fonctionnement du bureau de Poitiers, dont les journalistes ne sont pas remplacés le week-end, prive cette édition de fait de sujets supplémentaires.

En attendant, serait-il possible de faire travailler des CDD le week-end, comme cela a été le cas au début de la création du bureau avant qu'il ne fonctionne avec 2 équipes ensuite, 5 adjoints travaillent au bureau des régions ?

Les coordinateurs ont un périmètre défini suite à un groupe de travail avec les responsables des régions et les anciens d'IV3 pour faire le lien entre le national et les régions. Ils contactent les régions. Ce sont les adjoints qui interviennent en conférence des JT nationaux.

Il n'est pas prévu de mettre une deuxième équipe à Poitiers : personne n'a souhaité postuler dans le cadre d'un redéploiement.

Il n'est pas possible de faire travailler des CDD pour des raisons budgétaires.

Les RP ne comprennent pas ce décalage entre les demandes de tournages et le manque d'équipes sur le terrain. Ils soulignent la mise en danger des équipes par les temps de transports qui en sont la conséquence et la réactivité sur l'actualité rendue difficile.

DRM

20 : Coup de chauffe au PCinfo

Au PCinfo la chaleur est particulièrement élevée depuis des mois. Les températures ont pu monter quotidiennement au-dessus de 27°C en fonction du temps de chauffe des machines et de la présence plus ou moins nombreuse des techniciens.

Ces températures engendrent des symptômes comme fatigue, maux de tête ou encore sécheresse oculaire. Une intervention récente a permis une baisse d'environ 2°C mais ce n'est pas suffisant, la température dans le service est toujours aujourd'hui en moyenne à 25°C portes ouvertes et alors que nous sommes en hiver.

Les représentants de proximité demandent à la direction d'intervenir afin de pouvoir retrouver une température acceptable dans ce service.

La direction est en discussion avec IMG à ce sujet. Suite à une intervention, la température a un peu baissé mais cela est loin d'être suffisant.

Les RP reporseront cette question et cela paraît incompréhensible que cette situation de climatisation inadaptée dure depuis plusieurs mois.

21 : Graphistes : « Reconnaissance équitable » ou « Équitable reconnaissance » ou « Reconnaissance et équité »

La fin des éditions de la 3 touche de plein fouet, les intermittents notamment les graphistes.

Beaucoup d'entre eux, fidèles collaborateurs se retrouvent quasiment sans vacation en ce début d'année, tous ne sont pourtant pas logés à la même enseigne. De 1 à 11 vacations par graphiste. La réparation inéquitable des vacations a des répercussions dramatiques pour ces salariés. Plus de la moitié d'entre eux ont moins de 5 vacations en janvier.

Pour conserver son statut d'intermittent, un graphiste doit faire en moyenne 5 vacations par mois. Une égale répartition des vacations leur permettrait de conserver des revenus minimums malgré la baisse substantielle de leur rémunération. Prendre en considération ce paramètre serait une manière pour FTV de marquer sa reconnaissance vis-à-vis de ces salariés précaires qui ont toujours répondu présents même aux horaires les plus ingrats.

Il y a des activités au service infographie dont certaines nécessitent un savoir-faire spécifique par exemple pour la PPI et d'autres qui demandent d'accepter des horaires décalés. Et cela ne correspond pas à tous les intermittents concernés.

On ne peut pas accéder à une garantie de travail à FTV de 5 jours par mois pour les intermittents.

22 : Graphistes : Plannings bien mystérieux

Est-il normal qu'à la date du 29 janvier, les graphistes n'aient toujours pas connaissance de leur rotation pour les prochains mois alors que la limite pour déposer les congés d'été est fixée au 31 janvier ?

La pose des congés n'est pas forcément liée à la planification.

23 : JRI SOS roulettes : Pour Pâques un espoir ?



En décembre dernier, la direction nous annonçait qu'un prototype de sac à roulettes pour les pieds des caméras était enfin présenté au chef des JRI. L'entreprise italienne Zebra avait relevé le défi. Depuis silence radio. Donc aurons-nous des roulettes à Pâques ?

Le modèle n'a pas été validé... La DRM a demandé à la société d'élaborer un autre prototype.

Ressources humaines

24 : Dons de RTT

La procédure de dons de RTT est trop mal connue des salariés. Récemment, des jours ont été perdus par méconnaissance des règles. Ils auraient pourtant été très utiles aux collègues à qui ils étaient destinés. La direction peut-elle communiquer de façon beaucoup plus efficace sur le sujet, en début d'année et à la rentrée de septembre, quand les salariés commencent à avoir une bonne vision des jours qu'ils vont pouvoir donner ? »

La direction répond que cette procédure est accessible sur Monespace.

Les RP demandent que la direction rappelle cette procédure par mail afin de mieux la faire connaître.

25 : « À chacun ses compétences »

Cette année, en plus des entretiens annuels, les managers font passer les entretiens professionnels dans la foulée. Auparavant, ces derniers étaient pris en charge par les RH car cela relevait de leurs compétences.

Il est donc surprenant que cette tâche soit confiée aux managers qui n'ont pas de compétences RH. Est-ce à dire que l'entretien professionnel n'est plus une priorité à FTV ?

Le développement professionnel de son équipe fait partie des prérogatives du manager. Cela a été le thème d'une séquence de la communauté managériale à la rentrée dernière. Qui peut mieux évaluer la pratique du salarié que son manager ?

Les RH sont toujours en soutien et peuvent être sollicités par les salariés, en particulier quand un changement dans la carrière est envisagé.

26 : Cantine le soir

Plusieurs salariés nous signalent encore des difficultés pour dîner correctement le soir au restaurant d'entreprise. Ces salariés qui travaillent en horaires décalés doivent être particulièrement attentifs à leur alimentation : bien s'alimenter, c'est éviter de craquer devant le distributeur de barres chocolatées à la sortie de l'ascenseur. Il en va de leur santé sur le long terme.

Une longue réflexion a été menée sur les missions du restaurant d'entreprise. Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer les options équilibrées proposées aux salariés en décalé ?

La direction répond que cette question ne fait pas partie du périmètre de l'IP Information et Sports mais du CSE.

Prochaine instance

23 mars 2026

Contact RP Information et Sports Cfdt :

valerie.verduron@francetv.fr